**AFFIRMATION SOLENNE SICH AATC**

Je, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, j'affirme solennellement que je respecterai le code de déontologie suivant du Système international de certification des hydrographes de l’AATC (SICH AATC) indiqué ci-dessous.

……………………………………....................... .....................................................

Signature Date

Confirmé devant moi à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_jour de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Incrire le nom:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

……………………………………....................... .....................................................

Signature Date

Sceau de la personne qui est témoin de l’affirmation :

**Code de déontologie su SICH de l’AATC :**

1. Je servirai le public de mon mieux, avec exactitude et habilité.
2. Je serai honnête et digne de confiance et, en particulier, :
3. respecterai la confidentialité de mes relations avec chaque client ou employeur pendant et après la durée de mon contrat ou de mon emploi pour au moins 3 ans;
4. certifiera que les travaux exécutés par moi ou sous sa surveillance.
5. Je ferai preuve de vigilance afin de faire respecter la loi qui régit ma profession et m’abstiendrai notamment :
6. de conclure des ententes qui permettraient l’exercice illégal de la profession;
7. d’être sciemment ou délibérément complice de toute omission consistant à ne pas déclarer au registraire de l’Association l’exercice illégal de la profession.
8. J’évitera toute apparence d’irrégularité dans l’exercice de la profession et notamment :
9. je déclarerai à mon client ou à mon employeur tout conflit d’intérêts préjudiciable à la qualité de mes services;
10. je ferai de son mieux pour m’assurer que mon nom n’est pas utilisé en relation avec des personnes ou des entreprises à l’éthique douteuse ou incertaine.
11. Je ferai preuve de compétence, d’intégrité et de respect pour la profession dans mes relations avec mes collègues, clients, employeurs ou employés et avec le public, et notamment :
    1. j’assumerai la responsabilité professionnelle de toutes les étapes des travaux d’hydrographie exécutés sous sa surveillance;
    2. je ferai la promotion auprès de mon personnel l’intégrité absolue et une compréhension claire des obligations professionnelles des hydrographes envers le public;
    3. je continuerai à me perfectionner par les études et les programmes éducatifs;
    4. je m’abstiendrai de critiquer publiquement le comportement ou les pratiques des collègues;
    5. je signalerai au registraire tout cas que je considère comme un manquement professionnel ou de l’incompétence d’autre hydrographes certifiés dans le système de l’AATC;
    6. je tiendrai des dossiers appropriés de mes travaux afin que mes pairs puissent évaluer la qualité de ceux-ci;
    7. je m’abstiendrai d’accepter des travaux qui excèdent mes compétences ou les ressources à ma disposition;
    8. j’éviterai tout propos trompeur ou flatteur dans mes publicités.

……………………….

Signature du candidat